

## Conseil Municipal du 19 février 2026

**Présents** : Thierry PAUCHARD, Franck MOLLARD, Roland FEI, Michel JUFFET, Thomas MASSE, Christine GONNU, Francette GELBARD, Mélanie TAILLOLE

**Excusé** : Thierry SPINLER, Caroline BASTOUL, Guillaume LAINÉ

**Pouvoir** :

**Secrétaire de Séance** : Franck Mollard

**Ordre du jour** :

- Approbation du Compte-Rendu du 8 janvier 2026
- Devis
- Travaux mairie
- PLU
- LOGIDIA
- Ressources humaines
- CFU – Revue des comptes 2025 des budgets (les vote et approbation ne sont pas possibles à date à cause du retard de la trésorerie) :
- Budget – Présentation des budgets 2026 (les votes ne sont pas possibles à date à cause du retard de la trésorerie) :
- Compte-rendu de réunions
- Questions Diverses :

### Approbation du CR du 8 janvier 2026

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 8 janvier 2026.**

### Devis

- Devis de Multitude pour l'élaboration et l'impression du bulletin municipal pour un montant de 1 656 € TTC pour 32 pages + couverture pour 160 exemplaires, une augmentation de 6% par rapport à l'an dernier.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis n° 36472 de Multitude pour 1 656 € TTC.**

- Devis du SIEA pour le déplacement du candélabre impasse de la planchette suite aux travaux de Logidia, le candélabre n° 57 sera déplacé sur le trottoir d'en face.

Le montant des travaux s'élève à 3 500 € TTC.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis n° 2025-0450-EP du SIEA pour 3500 € TTC.**

Ce montant doit être remboursé par LOGIDIA qui a demandé les travaux. Les travaux ne seront donc lancés qu'après validation écrite de LOGIDIA.

- Devis de Georges Père et fils pour entretien des routes et chemins pédestres, passage en mai, août et fin d'année. 5 722,80 € TTC soit une augmentation de 3% par rapport à 2025.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis n° 260044 de Georges et fils pour 5 722,80 € TTC.**

## Travaux Mairie

Dans le cadre des travaux de la Mairie, M le Maire présente différents avenants :

- **Lot 13 : électricité – entreprise Neveu :**

**Avenant n°1** du marché MRC-24-127 –Fourreaux pour futures caméras extérieures et sèche-mains électrique

### D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

FTM 13-01 (Devis du 01/12/2025) : Ajout de fourreaux et câblage pour VDI et ajout d'un sèche main compris raccordement dans les sanitaires, représentant une plus-value de 3 480,20 euros HT

	HT en euros	T.V.A. en euros (20 %)	T.T.C. en euros
Montant initial du marché	54 214,00 €	10 842,80 €	65 056,80 €
Montant du présent avenant n° 1	3 480,20 €	696,04 €	4 176,24 €
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>57 694,20 €</b>	<b>11 538,84 €</b>	<b>69 233,04 €</b>

Le montant de l'avenant représente une augmentation de 6,42 % du montant initial du marché.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant 1 du lot 13 – Entreprise Neveu pour 4 176,24 € TTC**

- **Lot 13 : électricité – entreprise Neveu :**

**Futur Avenant n°2** du marché MRC-24-127 - Eclairage façade + alim pour 4 578 € HT soit 5 493,60 € TTC

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le futur avenant 2 du lot 13 – Entreprise Neveu pour 5 493,60 € TTC**

- Lot 7 : Menuiseries extérieures aluminium – Entreprise Accord-Alu  
Avenant n°1 du marché MRC-24-127.

## D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

FTM 07-01 (Devis n°TS°3 2411047PUB) : Pose de compas limiteur d'ouverture, représentant une plus-value de 1 080,00 euros HT

	HT en euros	T.V.A en euros (20 %)	T.T.C. en euros
Montant initial du marché	93 215,00 €	18 643,00 €	111 858,00 €
Montant du présent avenant n° 1	1 080,00 €	216,00 €	1 296,00 €
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>94 295,00 €</b>	<b>18 859,00 €</b>	<b>113 154,00 €</b>

Le montant de l'avenant représente une augmentation de 1,16 % du montant initial du marché.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant 1 du lot 7 – Entreprise Accord-Alu pour 1 296,00 € TTC**

- Proposition d'un devis n° DV196363 par l'entreprise 2BMC qui fera lieu d'un avenant pour la création sur mesure d'une porte qui donne accès à la cave.

M le Maire rappelle que la porte d'origine menant à la cave devait être conservée. Pendant les travaux, il a été constaté que l'accès à la cave était dangereux car il fallait faire un tour de 90° pour accéder aux escaliers. Une solution a été proposée pour que l'accès à la cave se fasse plus facilement, nécessitant la création d'une porte sur mesure et coupe-feu conformément aux exigences de sécurité.

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
<b>1</b>	<b><u>TRAVAUX</u></b>				
1.1	Fourniture et pose d'un bloc porte bois EI30, compris rosaces, cylindre et 3 clés. Fourniture et mise en peinture de l'ensemble. Délais à réception de la commande 5 à 6 semaines.	Ens	1,00	1 250,00	1 250,00
	<b>Sous-total TRAVAUX</b>				<b>1 250,00</b>
<b>Total H.T. (€uros)</b>					<b>1 250,00</b>
<b>Total T.V.A. 20,00 %</b>					<b>250,00</b>
<b>Total T.T.C. (€uros)</b>					<b>1 500,00</b>

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis n° DV196363 – Entreprise 2BMC- pour 1 500,00 € TTC**

- **Avenant n°2 – Mission CSPS – Qualiconsult**

Dans le cadre du décalage des travaux de la Mairie une prolongation d'un mois de la mission CSPS :

### D – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet la prolongation des travaux pour 1 mois.

La mission supplémentaire réalisée par le CSPS s'élève à un montant de 300 euros H.T.

#### Article 1 – MONTANT DES HONORAIRES COMPLEMENTAIRES

Montant H.T.	300,00 €
T.V.A. 20,00 %	60,00 €
<b>MONTANT T.T.C.</b>	<b>360,00 €</b>

Trois cent soixante euros toutes taxes comprises

#### Article 2 – NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Marché initial	5 360,00 €	1 072,00 €	6 432,00 €
Avenant n°1	700,00 €	140,00 €	840,00 €
Montant du présent avenant n° 2	300,00 €	60,00 €	360,00 €
<b>NOUVEAU MONTANT TOTAL DU MARCHE</b>	<b>6 360,00 €</b>	<b>1 272,00 €</b>	<b>7 632,00 €</b>

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant 2 – Entreprise Qualiconsult - pour 360,00 € TTC

- **Lot n° 14 : Chauffage/ventilation/sanitaire – BRACHET COMTET**

Avenant n°1 : déplacement et ajout de chauffe-eau

### D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

FTM 14-01 (Devis n°2425-02 du 02/02/2026) : Déplacement du CE de 200L l'office au local stockage matériel, modification des réseaux en conséquence et ajout de CE et ECS complémentaires compris réseaux, représentant une plus-value de 736,34 euros HT

	HT en euros	T.V.A. en euros (20 %)	T.T.C. en euros
Montant initial du marché	123 850,00 €	24 770,00 €	148 620,00 €
Montant du présent avenant n° 1	736,34 €	147,27 €	883,61 €
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>124 586,34 €</b>	<b>24 917,27 €</b>	<b>149 503,61 €</b>

Le montant de l'avenant représente une augmentation de 0,59 % du montant initial du marché.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant 1 du lot 14 – de Brachet Comtet- pour 883,61 € TTC

M le Maire informe que d'autres avenants vont être transmis pour les lots suivants :

- **Lot 11 – Plafonds suspendus – GENAUDY :**

La modification du type de faux-plafond dans la salle polyvalente amène à une moins-value de -6690.00 € HT.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le futur avenant 1 du lot 11 – Entreprise GENAUDY pour un montant de moins-value de - 8028 € TTC**

- **Lot 14 -CVC Plomberie – BRACHET COMTET :**

Modification du cheminement des gaines des groupes sur la terrasse technique = + 520 € HT

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette plus-value du lot 14 (Brachet Comtet) pour 520 € HT et le futur avenant s'y rapportant**

- **Lot 09 Menuiserie intérieure – CHEVILLON :**

M le Maire informe de la suppression des cylindres et organigrammes de clefs + l'ajout placard coulissant couloir vers cave, ce qui amènerait à une moins-value de - 291,51 € HT et une plus-value de 472,35 € HT.

Cette proposition de porte coulissante prête à réflexion car initialement la porte devait être battante.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité les moins-value et plus-value et le futur avenant s'y rapportant sous réserve que la porte battante initiale commandée et annoncée facturée à la commune ne soit réellement pas utilisable. M. le Maire et M. Mollard conseiller municipal vont vérifier les mesures.**

- **Lot 08 – Métallerie serrurerie – MSR :**

La modification du bloc porte CF accès stockage et la motorisation de porte du garage amènera à une moins-value entre -3 127.60 €HT et -3 700,00€HT.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité la moins-value entre - 3 752,40 € TTC et - 4 440,00 € TTC du lot 08 - Métallerie serrurerie – MSR et le futur avenant s'y rapportant**

- **SIEA – convention pour CEE**

M le Maire informe que la commune dans le cadre des travaux de rénovation de la Mairie peut peut-être bénéficier du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

Le SIEA propose d'accompagner les communes tout au long de la procédure de demande des CEE : il vérifie l'éligibilité des dossiers, collecte toutes les pièces techniques et administratives nécessaires, dépose le dossier au PNCEE, revend au meilleur prix les CEE, restitue le produit de la vente et assure en continu une veille technique et juridique.

ENGAGEMENTS DU SIEA :

Par cette convention, le SIEA s'engage à :

1. Vérifier l'éligibilité des travaux en fonction des fiches d'opérations standardisées en vigueur au moment du dépôt
2. Collecter l'ensemble des éléments du dossier puis à le déposer au PNCEE
3. Valoriser financièrement les CEE obtenus auprès des obligés ou intermédiaires
4. Transférer au bénéficiaire le produit de la valorisation obtenu selon les modalités de l'article VII

Pour cela, le conseil municipal est invité à délibérer pour autoriser M. le Maire à signer cette convention de 4 ans avec le SIEA afin de permettre à la commune d'être accompagnée et récupérer potentiellement de l'argent dans le cadre de ce dispositif.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette convention et autorise M. le Maire à la signer avec le SIEA.**

## PLU

M. le Maire rappelle que l'enquête publique se déroulera en mairie de Sainte-Olive du 27/02/2026 au 14/03/2026, soit pendant 16 jours.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site <https://sainte-olive.fr/> et au secrétariat de mairie aux jours et heures habituels d'ouverture (version papier et version informatique), les :

- lundi matin de 8h30 à 12h00,
- mardi matin de 8h30 à 12h00,
- jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- samedi matin de 8h30 à 12h30.

La commissaire enquêtrice recevra le public en mairie de Sainte-Olive :

- Le samedi 28 février 2026 de 10h à 12h30,
- Le mercredi 11 mars 2026 de 09h30 à 12h00.

## Logidia – garantie d'emprunt

M le Maire informe que dans le cadre de la construction de 8 pavillons impasse de la Planchette à Sainte-Olive par Logidia, ce dernier doit contracter plusieurs emprunts et se doit d'avoir une garantie d'emprunt. Cette garantie d'emprunt est répartie comme suit :

Département de l'Ain : quotité de garantie 80%

Commune de Sainte-Olive : quotité de garantie 20%

Le plan de financement de ce projet est :

### SAINTE-OLIVE Coeur de Village

Chemin de la Planchette - 01330

Construction de 8 pavillons locatifs

➤ 6 PLUS : 2 T2 + 2 T3 + 2 T4

➤ 2 PLAI : 1 T2 + 1 T3

	TOTAL	6 PLUS	2 PLAI
<b>PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL</b>	<b>1 520 198,94</b>	<b>1 168 345,59</b>	<b>351 853,35</b>
<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>			
Subvention Etat	10 000,00		10 000,00
Subvention Conseil Départemental	32 000,00	18 000,00	14 000,00
Subvention ACTION LOGEMENT	0,00		
Emprunt CDC PLUS (40 ans)	662 523,00	662 523,00	
Emprunt CDC PLUS Foncier (50 ans)	324 194,00	324 194,00	
Emprunt CDC PLAI (40 ans)	189 685,00		189 685,00
Emprunt CDC PLAI Foncier (50 ans)	101 797,00		101 797,00
Fonds propres	199 999,94	163 628,59	36 371,35
	<b>1 520 198,94</b>	<b>1 168 345,59</b>	<b>351 853,35</b>

M le Maire demande aux conseillers de délibérer sur la garantie d'emprunt sollicitée par Logidia.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette garantie d'emprunt de 20% sur les emprunts :**

<b>CDC PLUS (40 ans)</b>	<b>662 523 €</b>
<b>CDC PLUS Foncier (50 ans)</b>	<b>324 194 €</b>
<b>CDC PLAI (40 ans)</b>	<b>189 685 €</b>
<b>CDC PLAI Foncier (50 ans)</b>	<b>101 797 €</b>

**et autorise M le Maire à signer les documents nécessaires.**

#### **CFU et budget**

M le Maire informe que la DGFIP rencontre depuis plusieurs semaines des difficultés informatiques qui ne permettent pas actuellement de clôturer les comptes 2025 des budgets de la commune.

Une proposition de budget 2026 pour le Budget Principal et le budget annexe « Assainissement » a été remise aux conseillers afin de pouvoir lors du prochain conseil débattre de l'orientation budgétaire et de le voter.

#### **Compte-rendu de réunions**

Pas de réunion

#### **Questions diverses**

- **Ludo'Dombes – Communauté de Communes**

La Ludo'Dombes propose pour l'été 2026 de venir dans les communes :

Propose un temps de jeux à destination des habitants de la commune.

En plein air ou dans une salle.

L'objectif : Favoriser le lien entre les habitants et proposer un temps de jeux intergénérationnels.

Un moment de répit et de détente autour du jeu (Jeux en bois, jeux de société...).

**Questions :**

- Choisir un lieu et lieu de repli pour intempérie
- Choisir des dates :
  - Mardi, jeudi et vendredi : uniquement après-midi de 14h à 17h30
  - Mercredi ou samedi : matin 10h à 12h ou après-midi de 14h à 17h30
- Plage du samedi : du 30 juin au 25 juillet le matin ou après-midi

**Le Conseil opte pour les samedis matin ou après-midi. La secrétaire générale de Mairie se charge de répondre au questionnaire.**

• Tenue du bureau de vote le dimanche 15 mars 2026 (élections municipales)

8h00 - 10h30	10h30 - 13h00	13h00 - 15h30	15h30 - 18h00	18h00
Tenue du bureau de votes	Tenue du bureau de votes	Tenue du bureau de votes	Tenue du bureau de votes	depouillement
Pascal Lacour			thierry Pauchard	thierry Pauchard
Caroline BASTOUL			Caroline BASTOUL	Caroline BASTOUL
Melanie Taillole	Michel Juffet		Pascal Lacour	
	Gelbard			Gelbard
	SPINNER			SPINNER
		Franck Mollard		Thomas Masse
		Céline Negri		Franck Mollard
		Stephanie Verneret		
		Christine Gonnu		

- Contrôle des Poteaux incendie le 30 mars
- Circuit pédestre Ste-Olive : en attente de dates pour la séance de piquetage. Prévu en avril ou mai.
- Pour information, il ne reste que 3 cases au columbarium
- Demande de la FCPE pour organisation d'une chasse aux œufs avec si possible repli en cas d'intempérie dans la salle le 21 mars 2026

**Prochain conseil municipal le 5 mars 2026**

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h30.

Fait à Sainte-Olive

Le secrétaire Franck Mollard



Le Maire Thierry PAUCHARD

